

Québec, le 18 avril 2018

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 14 mars dernier, le député de Bonaventure déposait deux pétitions adressées à l'Assemblée nationale demandant :

- une augmentation significative de l'allocation forfaitaire visant à compenser les frais encourus pour les usagers qui doivent se déplacer pour obtenir des soins de santé non disponibles dans leur région;
- l'élargissement des modalités prévues à l'article 3.1.5 de la Politique de déplacement des usagers – Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, prévoyant le remboursement de la totalité du billet d'avion pour les usagers en provenance de certaines aires géographiques, pour y inclure les usagers résidant à plus de 400 km du lieu de traitement dans des cas d'exception où les soins nécessitent des déplacements plus de six fois par année et dans les cas où l'état de santé de l'utilisateur rend le transport terrestre préjudiciable à son confort;
- que le crédit d'impôt non remboursable pour frais liés aux soins médicaux non dispensés en région, ligne 378, devienne un crédit d'impôt remboursable.

... 2

Le député de Bonaventure soulève des enjeux qui préoccupent les gouvernements depuis longtemps, et qui ne se limitent pas à la péninsule gaspésienne. Pour sa part, notre gouvernement s'efforce d'améliorer l'accès aux soins dans les régions éloignées des grands centres de manière plus directe, soit en y déployant des services de proximité qui faisaient défaut auparavant. Pensons notamment aux nombreux centres d'hémodialyse que nous avons ouverts, ou encore au développement de la télémédecine. Par ailleurs, les réflexions se poursuivent au sein du MSSS quant aux ajustements à apporter à la politique de déplacement des usagers.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Gaétan Barrette', with a long horizontal flourish extending to the right.

Gaétan Barrette

N/Réf. : 18-MS-02066